

Rapport portant sur la gestion contractuelle Année financière 2019

1. Politique de gestion contractuelle en vigueur

Le 15 janvier 2019, le conseil municipal de Parisville a adopté le règlement #363-2019 portant sur la gestion contractuelle. Il n'y a eu aucune modification à cette politique au cours de l'année 2019.

2. Liste des contrats de plus de 25 000 \$ par fournisseur (minimum par facture de 2000 \$) avec leur mode de passation

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ avec un même contractant et totalisant plus de 25 000\$			
du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2019			
Fournisseur	Description	Montant	Mode de passation
Deschaillons Autos	Achat d'un véhicule pour l'inspecteur	37 596,83 \$	Par invitation
Grand conseil Waban-Aki	Plan d'aménagement - Nouveau développement	59 619,15 \$	Par invitation
Tetra Tech QI Inc.	Étude préliminaire et plans et devis pour la réfection du puits	29 688,78 \$	Par invitation
Entreprises Jacques Beaudet Inc.	Déneigement	63 454,22 \$	Appel d'offres public
Gaudreau Environnement	Collecte déchets et recyclage	48 822,91 \$	Appel d'offres public
		239 181,89 \$	

3. Mesures prises pour favoriser la rotation des fournisseurs

Aucun contrat visé par les mesures pour favoriser la rotation des fournisseurs n'a encore été passé à ce jour.

4. Dérogation aux règles

Il n'y a eu aucune dérogation aux règles.

5. Mesures anti-collusion et résultats

Aucune mesure anti-collusion n'a été nécessaire.

6. Procédure pour le traitement des plaintes par les organismes municipaux en matière de gestion contractuelle

La procédure a été adoptée par le conseil municipal en date du 7 mai 2019.

7. Formations sur le sujet

Aucune formation suivie, n'ayant pas été en poste au courant de l'année 2019.



Dominique Lapointe,
Directrice générale et secrétaire-trésorière